

Communauté de Communes
Des Bertranges à la Nièvre
2, rue Masson
58130 GUERIGNY
Tél. : 03 86 60 99 70
Fax : 03 86 60 99 71

Séance du 6 juillet 2011

L'an deux mil onze, le mercredi six juillet à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Saint Aubin-les-Forges, sous la présidence de Martine VANDELLE, Présidente.

14 Membres présents : B. BERNADOTTE - D.CHALENCON- M.CHARMANT - D.GOBET- E.GUYOT- H.JUDAS- N.LEBAS- A.LEONARD- C.MAGNIEN- S.MARC- C.MEVEL - M.PASSE- A.VAILLANT - M. VANDELLE.

12 Absents excusés : A.ADOUE

J.P.APERS pouvoir donné à M.VANDELLE
J.C.BONNET
J.CAILLOT pouvoir donné à A.VAILLANT
J.P.CHATEAU pourvoir donné à E.GUYOT
A. DEMARES pouvoir donné à N.LEBAS
J.P.GATEAU
G.LANTIER
C.LOBRIAUT pouvoir donné à M.PASSE
R.PASQUET
J.ROPITEAU
S.SEILER

Secrétaire de séance : C.MEVEL

La séance est ouverte à 19h14

L'Ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire
2. Projet de vente du bâtiment de la Zone d'Activités des Bertranges
3. Questions diverses

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 JUIN 2011

Après lecture et sans remarque du Conseil communautaire, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) PROJET DE VENTE DU BÂTIMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DES BERTRANGES

Madame VANDELLE rappelle l'acquisition en 2008 du site afin d'y installer une « plateforme de stockage de plaquettes de bois » dans le bâtiment principal : le projet n'a pu aboutir puisque les chaudières bois de la plateforme qui devaient alimenter n'ont pas été installées.

Elle rappelle également que le hall de moulage et une petite partie du terrain adjacent ont été vendus à M.TENBOURET (surface totale de 2499 m²) pour un montant de 9 000 €, qu'une mission d'étude technique et prospective de positionnement de la Zone d'Activités des Bertranges a été confiée à Nièvre Aménagement et qu'enfin la CCBN doit assumer les frais de gestion courante (assurance, entretien du terrain...) sans aucune contrepartie.

Elle informe l'assemblée que l'Entreprise CALIDER industrie, dont le siège est à Montchanin (71210), dont l'activité principale est la « mécanique générale » ainsi que la « maintenance industrielle », recherche, pour honorer un important contrat, un très grand bâtiment afin d'y installer des machines industrielles (une meuleuse de 35 m de long et une scie de 20 m de long).

Madame la Présidente précise que cette entreprise est intéressée par la location ou l'achat du bâtiment « ancienne aciérie » et qu'elle a rencontré à plusieurs reprises Mr MEREAU (Responsable d'exploitation) et Mr BIDAULT (Responsable du site d'Imphy). A cette occasion, Mme VANDELLE a souligné à Mr MEREAU qu'il ne pouvait s'agir que d'une vente ; ensuite, à l'issue des discussions une proposition de « *vente en l'état* » arrêtée à la somme de 90 000 € a été formulée.

Compte tenu de l'urgence, elle propose au Conseil, de prendre un accord de principe en faveur de l'Entreprise CALIDER Industrie pour engager les démarches afin de signer un compromis de vente dès que possible et aboutir à la vente du bâtiment « ancienne aciérie » et d'une partie du terrain, en l'état pour la somme de 90 000 €.

Un débat s'instaure et après discussion la proposition est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés (une abstention).

Adopté : Délibération n°2011-027

3) QUESTIONS DIVERSES

- Point financier : Madame VANDELLE rappelle la situation financière de la Communauté de communes et les dépenses à réaliser ce jour :

Devis sur Guérigny pour un total de 397 193.12 €: rue Forgebas (éclairage public : 117 447.20 €/mise en souterrain des 3 portées : 17 659.30 €), rue Plouzeau (éclairage public : 113 584.12 €), rue Jean Robin (enfouissement des traversées aériennes : 34 065.62 €), avenue du Général Cheutin (éclairage public 114 437.10 €).

Total des factures pour les travaux de Guérigny en cours de paiement : 186 731.83 € : rue Balleray (éclairage public : 75 584.62 €), rue Edouard Bernet (enfouissement :12 118.41 €), rue Mathieu-Masson (éclairage public 89 580 €), avenue du Général Cheutin (fibre optique :13 448.80 €).

Elle précise qu'un emprunt de 300 000 € a été négocié pour faire face à ces dépenses et que la Commission « Finances » se réunira début septembre pour faire le point.

- Rue Lanessan à Guérigny : les travaux seront réalisés fin juillet en même temps que ceux de la D977 par l'Entreprise COLAS pour un montant de 18 274.88 € TTC.
- Nettoyage des vitres de la Salle des Arts Martiaux communautaire : des devis pour un première nettoyage et un contrat de prestation de services seront demandés auprès d'entreprises compétentes pour comparaison.

La séance est levée à 20 H 21.

Table des Délibérations

Séance du 06 juillet 2011

Convocation du 29 juin 2011

- *Délibération n°2011-027 Proposition de vente d'un bien communautaire : Bâtiment « ancienne aciérie » de la Zone d'Activités des Bertranges – accord de principe.*

***Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,
Ont signé avec Nous les membres présents :***

Membres	Signature	Pouvoirs à
A.ADOUE	Absent excusé	
J.P. APERS	Absent excusé	M.VANDELLE
B.BERNADOTTE		
J.C.BONNET	Absent excusé	

J.CAILLOT	Absente excusée	A.VAILLANT
D.CHALENCON		
M.CHARMANT		
J.P.CHATEAU	Absent excusé	E.GUYOT
A.DEMARES	Absent excusé	N.LEBAS
J.P.GATEAU	Absent excusé	
D.GOBET		
E.GUYOT		
H.JUDAS		
G.LANTIER	Absente excusée	
N.LEBAS		
A.LEONARD		
C.LOBRIAUT	Absent excusé	M.PASSE
C.MAGNIEN		
S.MARC		
C.MEVEL		
R.PASQUET	Absent excusé	
M.PASSE		
J.ROPITEAU	Absente excusée	
S.SEILER	Absent excusé	
A.VAILLANT		
M.VANDELLE		